



# INSCRIPTION POUR COURS PROFESSIONNELS

## CFC SELON L'ARTICLE 32

### PERIODE DE FORMATION 2025 - (laisser vide)

(A remplir de manière lisible svp)

#### I DONNEES PERSONNELLES

Nom : ..... Prénom: .....  
Date de naissance : (jour/mois/année) .....  
Téléphone privé : ..... E-mail : .....  
Autre n° en cas d'urgence : ..... No AVS: .....  
Adresse du domicile principal : Rue/bâtiment .....  
NPA / localité .....  
Formation / profession certifiées auparavant (copies) : .....

#### II FORMATION A L'EAV - INSCRIPTION DES 2025

En 2025, je suivrai les cours à l'EAV en  1<sup>e</sup> année  2<sup>e</sup> année  3<sup>e</sup> année  
avec l'option :

- Agriculture CFC
- Arboriculture CFC
- Cultures maraîchères CFC
- Viticulture CFC
- Caviste CFC

*Il est important de relever que les notes de l'année scolaire ne comptent pas dans la moyenne des notes pour l'obtention du CFC.*

*Le suivi de l'enseignement professionnel n'est pas obligatoire pour les candidat(e)s selon l'article 32. Les candidat(e)s qui décident de suivre les cours de l'enseignement professionnel s'engagent cependant à suivre les cours pour toute la durée de l'année scolaire. Les candidat(e)s qui s'inscrivent en tant qu'article 32 et qui s'engagent à suivre les cours professionnelles se doivent de les suivre dans leur entièreté et ce pendant toute l'année scolaire. Si des absences répétées sont constatées, l'école se réserve le droit de mettre fin à ce suivi et de retirer le ou la candidat(e) de sa classe ainsi que de la plateforme d'échange « moodle ».*

*Les candidat(e)s qui doivent suivre l'enseignement de la culture générale sont priés de prendre contact avec le portail de certification professionnelle pour adultes (CPA) <https://www.vs.ch/web/sfop/cpa>*

#### III AUTRES DOCUMENTS UTILES – INTERNAT, MESURE DYS, SITE INTERNET

**L'inscription à l'internat se fait sur formulaire d'année en année, et en fonction des places disponibles. L'interne n'ayant pas rendu de formulaire n'est pas admis à l'internat. Les documents nécessaires sont disponibles sur notre site : <https://www.vs.ch/web/sca/inscription>**

**Si vous êtes au bénéfice de mesures d'accompagnement en raison de troubles dys., trouble de l'attention, ou si vous souhaitez en bénéficier, merci de remplir le document suivant : <https://www.vs.ch/web/sca/inscription> Formulaire mesures de compensation.**



## IV FINANCES

**Personne chargée d'effectuer les paiements pour la formation dispensée à l'EAV (celle-ci doit obligatoirement être majeure). Toutes les informations sont obligatoires.**

Titre (M. / Mme)*	.....	Date de naissance*	.....
Nom*	.....	Canton	.....
Prénom*	.....	Téléphone privé	.....
Filiation*	.....	Natel	.....
Adresse*	.....	E-mail	.....
NP Localité*	.....		

**En cas de remboursement, je requiers que l'Etat du Valais effectue les versements en ma faveur sur le compte**

<input type="checkbox"/> Bancaire	<input type="checkbox"/> Postal
Banque	N° de compte jaune
Succursale	Titulaire du compte
Clearing	.....
N° de compte IBAN	.....
Titulaire du compte	.....

## V COMMUNICATION ECOLE

**Les communications de l'école (résultats scolaires, invitations, divers...) sont transmises au représentant légal figurant sur le contrat d'apprentissage.**

Dès la majorité atteinte selon les articles 13 et 14 du code civil suisse, le courrier sera directement transmis à l'apprenti (e).

NB : Si la personne en formation est sous tutelle/curatelle, nous vous prions de bien vouloir nous fournir une copie de la décision correspondante.

## VI LOI FEDERALE SUR LE PRINCIPE DE LA TRANSPARENCE

**En vertu de la Loi fédérale sur la protection des données, tout candidat à une formation doit donner son accord pour que les données le concernant soient publiées dans les listes de l'Etablissement de formation.**

Je consens à ce que soient publiées mes données personnelles suivantes :

*Nom, prénom, domicile au moment de l'examen et année de l'examen*  oui  non

**Dans le cadre de sa communication, l'école peut publier sur Internet (via ses réseaux sociaux) une photo des apprentis. En cas de désaccord, prière de déposer un refus écrit au secrétariat.**

**⚠ Tout changement d'adresse ou de statut qui modifie les clauses de cette inscription doivent être signalés immédiatement au secrétariat.**

Signature du (de la) candidat(e) :

.....

Lieu et date :

.....

**Document à retourner avec cette inscription :**



formulaire d'inscription à l'internat pour les internes

**NB : Ce formulaire, ainsi que ses annexes doivent être retournés pour le 20 juillet de l'année en cours. Tant et aussi longtemps que tous les documents requis par la législation ne sont pas fournis, l'inscription ne pourra pas être prises en considération.**